

Contribution du comité de randonnée pédestre de l'Indre

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le comité de la randonnée pédestre de l'Indre représenté par Christian Lacôte, vous informe que le chemin rural au nord de l' étang des prince se prolongeant par l' allée du tertre blanc est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR). En ce sens, il est inaliénable, sauf à proposer un chemin de substitution de qualité équivalente.

Ce chemin offre une possibilité de retrouver le GRP de VALENCAY aux niveau du lieu dit "les souches" communes de ROUVRES LES BOIS

On peut voir aussi qu'une partie de D34A, ou voie communale n°5, menant à BOUGES LE CHATEAU, au sud de l' étang est aussi inscrite au PDIPR.

Persuadé que vous prendrez ces éléments en compte pour les conclusions de l' enquête, je vous prie d'agrée, Mr Le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

En pièces jointes: extrait du PDIPR de Baudres, itinéraires de promenades et itinéraires de Baudres, et situation de la centrale

Christian Lacôte.